

Bolloré Thin Papers poursuit ses investissements dans les **énergies renouvelables** avec la **nouvelle chaudière biomasse** des Papeteries des Vosges

Fort du succès obtenu avec la chaudière biomasse mise en service en janvier 2013 sur le site des Papeteries du Léman (32 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2012 et 2013), Bolloré Thin Papers, leader mondial des papiers minces et ultra-minces, a décidé de réitérer l'investissement sur son site de PDV, Papeteries des Vosges situé à Laval-sur-Vologne (France, 88).



Le développement durable pour Bolloré Thin Papers : un engagement et des actions

La mise en route de cette nouvelle chaudière fonctionnant au bois s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise de l'énergie entreprise depuis plusieurs années par la direction de Bolloré Thin Papers. « Cette solution permet de s'inscrire dans une dynamique durable tout en maîtrisant l'évolution de la facture énergétique, et obtenir ainsi un bilan économique et carbone positif », souligne Bruno Delesque, Directeur commercial et marketing. « Auparavant, les Papeteries des Vosges étaient alimentées en vapeur via le site industriel voisin fonctionnant au gaz naturel. Le bois est apparu comme une solution optimale en tant qu'énergie renouvelable. »



Une nouvelle chaudière biomasse sur le site des Papeteries des Vosges

Au terme d'un chantier de construction de plus d'un an, les Papeteries des Vosges s'apprêtent à démarrer leur nouvelle chaudière biomasse en mai 2014, après une période d'essais et de réglages effectués par Biofely (société d'exploitation). D'une puissance de 6,5 MW et d'un potentiel de production de 10 tonnes par heure, elle fournira plus de 50 % des besoins en vapeur du site.

Le complément sera assuré par deux chaudières gaz en fonctionnement depuis décembre 2013, d'une capacité respective de 15 et 10 tonnes / heure. Cette nouvelle chaudière composée notamment d'un local de stockage de bois 1 000 m³ permettra une autonomie de 3,7 jours. Elle sera alimentée par 20 000 tonnes/an de bois brut et de palettes broyées, de déchets de scieries et d'écorces, issus exclusivement de la filière locale. Le recours à cette énergie locale et renouvelable permettra ainsi d'éviter l'émission de 8 000 tonnes de CO₂ par an.

Le montant de ce projet s'élève à 8 millions d'euros, dont 2,3 millions de subvention de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).



La chaufferie biomasse de PDV en chiffres

- **Mise en service :**
démarrage effectif mai 2014
- **Puissance :**
6,5 MW
- **Production :**
10 tonnes de vapeur/heure
- **Combustible :**
bois broyé de type P100 collecté localement
- **Consommation :**
20 000 tonnes de bois énergie par an
- **Impact :**
une réduction des émissions de GES de 8 000 tonnes de CO₂ par an
- **Durée du chantier :**
1 an de travaux
- **Coût de l'investissement :**
8 millions d'euros



Bilan carbone sur le site de PDL

L'année 2013 a été excellente pour les Papeteries du Léman en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Entre 2008 et 2013, le site a enregistré une baisse de 45 % de ses émissions de GES soit une réduction sur la période de plus de 17 600 tonnes de CO₂. Cette diminution résulte de la mise en route de la chaudière biomasse, en substitution de l'utilisation de vapeur issue des énergies fossiles.

La chaudière biomasse fournit 50 % des besoins en vapeur du site. Le complément (40 %) est fourni par l'usine d'incinération de Thonon-les-Bains et une chaudière au gaz assurant l'appoint (10 %).